Prélevée dans la nature, l'eau est un bien commun qui ne doit pas être commercialisé

PÉTITION POUR GARDER LA GESTION DE NOTRE EAU

L'eau est un bien précieux, elle est source de toute vie sur la terre.
Sa gestion doit rester publique et ne faire l'objet d'aucune marchandisation.
La loi NOTRe impose au premier janvier 2020 le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux communautés d'agglomération. Dans Dracénie Provence Verdon agglomération (ex CAD), 10 communes sur les 23 sont en régie municipale. Ce transfert offre l'opportunité aux multinationales de l'eau (Suez, Veolia, Saur) de récupérer grâce à leur lobbying ce service public pour réaliser des profits qu'elles pourront distribuer à leurs actionnaires.
En signant cette pétition, montrons notre détermination à maintenir une gestion en Régie municipale de l'eau et de l'assainissement dans notre commune en 2020.

NOM Prénom	Adresse ou courriel	Signature

Pour plus d'informations, rejoignez l'association cad'E.A.U.(https://cad-eau.org) qui regroupe les 23 communes de la CAD et milite pour la gestion publique de l'eau, le maintien des régies municipales et la fin des contrats de Délégation de Service Public accordés aux multinationales.